

Zeitschrift: Energie extra
Herausgeber: Office fédéral de l'énergie; Energie 2000
Band: - (2004)
Heft: 2

Artikel: L'OSEL prend son envol
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-642773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

KURT EGGER

«Le but: 250 Cités de l'énergie!»

Le directeur du programme SuisseEnergie pour les communes parle de ses tâches.

Quel rôle jouez-vous dans les Cités de l'énergie?

Le programme *SuisseEnergie pour les communes* comprend tous les produits de *SuisseEnergie* s'adressant aux communes. La direction du programme est mandatée par l'Office fédéral de l'énergie pour leur mise en place. Notre principal outil est le label *Cité de l'énergie*.

Comment êtes-vous arrivé là?

Depuis le début des années 80, je suis actif dans le domaine de l'énergie, d'abord dans la recherche et le développement de la biomasse, puis dans le conseil pour les énergies renouvelables chez *InfoSolar* et *InfoEnergie*. Au milieu des années 90, j'ai commencé mon activité de consultant pour les *Cités de l'énergie*.

Un métier passionnant?

Très! Il y a un potentiel particulièrement intéressant. Nous développons des programmes et des campagnes, dont nous voyons directement l'impact sur les communes.

Comment fonctionne votre organisation?

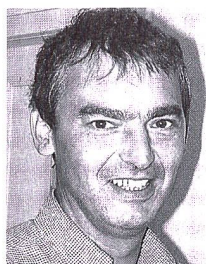
SuisseEnergie pour les communes est un groupe de travail partenaire de l'OFEN organisé en huit bureaux spécialisés. Notre présence est répartie sur tout le pays. Quelque 30 consultant(e)s sont accrédité(e)s. Une organisation qui a fait ses preuves en matière de réseau!

Votre objectif?

Energie, environnement et mobilité sont les constantes préoccupations des communes, notamment en liaison avec l'attractivité des sites. Les opportunités sont plus grandes au plan communal que national, car les résistances politiques sont moindres. Notre objectif pour 2010 est d'arriver à environ 250 *Cités de l'énergie*!

Kurt Egger, ingénieur en machines dipl. EPF/SIA, est copropriétaire de l'entreprise

Nova Energie S.à r.l., 8356 Täni-kon b. Aadorf, qui s'occupe principalement de conseil en matière d'énergie et d'environnement.



MARCHÉ DE L'ÉLECTRICITÉ

L'OSEL prend son envol

L'OFEN a présenté la nouvelle donne sur le marché de l'électricité lors de la Journée professionnelle de Suisse-Energie à Habitat et Jardin à Lausanne le 11 mars.

«Sur le chantier de la politique énergétique, les travaux vont bon train», a déclaré le directeur de l'OFEN en présentant les enjeux essentiels, le 11 mars lors de la Journée professionnelle de *SuisseEnergie* au Palais de Beaulieu de Lausanne. Dans un rapide tour d'horizon, le directeur a souligné l'importance des perspectives énergétiques 2035 qui doivent préparer de nouvelles voies après le double non aux initiatives antinucléaires. Deux scénarios seront définis en fonction des mesures et deux autres en fonction des objectifs. Ils incluront un objectif modéré et un autre plus ambitieux. Un forum politique accompagnera les travaux.

Après une année mouvementée qui lui a permis de conserver finalement 45 millions de financements à disposition, *SuisseEnergie* se concentrera sur les programmes les plus efficaces. «Nous voulons aussi intégrer de nouveaux partenaires, comme la branche de l'électricité», a souligné Walter Steinmann. Il espère que l'introduction de la taxe sur le CO₂ ou du centime climatique donnera de nouvelles impulsions.

Défi. Le directeur de l'OFEN a aussi brièvement abordé la poursuite de la recherche de sites pour les déchets radioactifs ou la réorganisation de l'économie gazière avec la convention de la branche conclue entre *Swissgas* et les sociétés régionales qui donne un rôle d'arbitre à l'OFEN. Mais à Lausanne, l'OFEN s'est surtout attardé sur l'important défi que doit relever le marché de l'électricité.

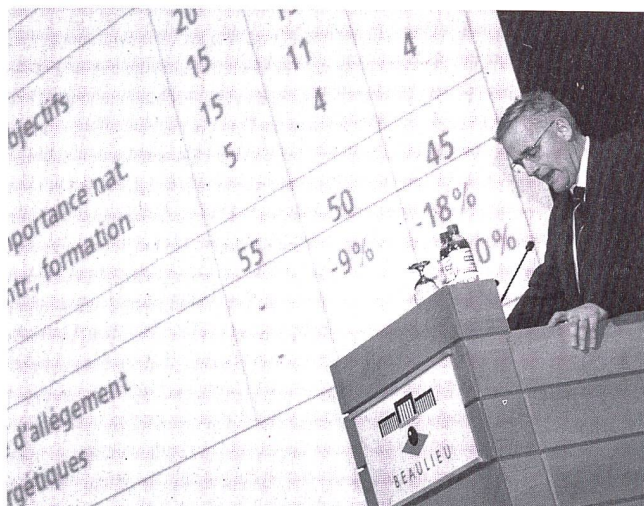
Après le non du 22 septembre 2002 à la libéralisation du marché, la question redevient d'actualité, car l'Union européenne (UE) a défini

précisément le cadre du futur marché intérieur, le black-out de septembre 2003 en Italie et au Tessin a montré que la sécurité d'approvisionnement du pays était liée à celle de ses voisins, et enfin, le Tribunal fédéral, dans l'affaire EEF contre Migros, a retenu que la loi sur les cartels s'applique aussi au marché de l'électricité. A partir d'avril 2004, la loi prévoit des peines draconiennes que les entreprises d'électricité ne vont certainement pas risquer.

Le chef de projet de l'Organisation du secteur de l'électricité (OSEL) à l'OFEN, Rainer Bacher, a présenté la solution concoctée par la commission ad hoc présidée par l'ex-conseillère d'Etat Dori Schaer-Born. Un projet de loi sera présenté au DETEC d'ici juin 2004.

La commission veut d'une part créer des conditions stables propices à la sécurité d'approvisionnement et à la desserte de base, d'autre part la régulation des réseaux électriques. A l'horizon 2005, un gestionnaire de réseau de transport (GRT CH) indépendant devra régler la séparation des activités de production, de transport, de distribution ainsi que du négoce. En outre, une autorité de régulation en matière de transit, indépendante, devra jouer le rôle d'interlocuteur avec l'UE.

Les experts prônent une ouverture du marché en deux étapes. Le but étant d'instaurer «le modèle de choix avec approvisionnement électrique garanti.» Première étape en 2007 avec l'ouverture partielle du marché pour les clients ou distributeurs finaux consommant plus de 100 MWh par an, les autres restant approvisionnés par leur entreprise locale. Puis, après référendum facultatif, le libre choix avec approvisionnement garanti pour tous dès 2012.



Walter Steinmann à propos de Suisse-Energie: «Nous voulons intégrer de nouveaux partenaires comme la branche de l'électricité.»